Le Coucher ou la Vérité
toute nue pour servir
de Supplément aux
quatre Repas.

Pac. 24408 pt. 17

Case
Fkc
22506

Cec
Fre
32506

LE COUCHER,

OU

LA VÉRITÉ TOUTE NUE,

POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT AUX QUATRE REPAS.

THE NEWBERRY
LIBRARY

LE COUCHER,

OU LA VÉRITÉ TOUTE NUE.

Oui, & c'eſt la ſeule vierge en ce vaſte univers
qu'on aime à voir un peu vêtue.
VOLTAIRE.

ET moi auſſi j'ai fait mes quatre repas dans un ſeul, & je me ſuis couché de bonne heure; & en attendant que le ſommeil vint chaſſer tous les préſages ſiniſtres qui ſetvoient de voile à ma penſée, j'ai relu les quatre repas, & je me ſuis dit: On eſt bienheureux de pouvoir enrager & rire tout-à-la-fois; & j'ai éteint ma bougie, & je me ſuis mis à rêver éveillé à ce que je venois de lire; & j'ai cru pouvoir offrir un ſupplément.

J'ai d'abord regretté que parmi les citations relatives au ſerment, accumulées par l'auteur, il n'ait pas admis celle-ci, qu'il réſerve ſans doute pour le moment du réveil, ſi jamais il a lieu.

Sermens fallacieux, ſalutaire contrainte,
Que m'impoſa la force, & qu'accepta ma crainte;

Heureux déguiſement, d'un éternel couroux,
Vains fantomes d'état, évanouiſſez-vous.
Si d'un péril preſſant la terreur vous fit naître,
Avec ce péril même il vous faut diſparoître,
Semblables à ces vœux, dans l'orage formés,
Qu'efface un prompt oubli, quand les flots ſont calmés.

CORNEILLE, *Rodogune.*

Il auroit pu auſſi introduire ſur la ſcène un morceau du dialogue de Zopire & de Mahomet.

LE ROYALISTE.

Tu me parles de paix, & ton cœur en eſt loin :
Penſes-tu me tromper ?

LE DÉMAGOGUE.

Je n'en ai pas beſoin.

Effectivement tout ce qui s'eſt fait s'étoit décidé aux jacobins, & n'a été ſoumis à la délibération du manege que pour la forme ; M. Chapelier, après quelques momens de réflexion & de travail dans le cabinet, qui jadis fut la cellule du bienheureux Jacques-Clément, avoit, en ſiégeant ſur le fauteuil du duc de Guiſe, entraîné les ſuffrages, & s'étoit aſſuré de la pluralité.

Que nous devons d'actions de graces à nos vertueux légiſlateurs ! ils conſacrent tous leurs momens au bonheur de leur patrie : aſſem-

blée, comités, club patriotique des jacobins, intrigues, dîners combinés, déjeûners préparatoires, pas un seul instant n'est perdu pour *la nation ;* cela me rappelle un mot charmant de madame de Sevigné sur les pendules à secondes : *Je ne les aime pas*, disoit-elle, *elles hachent la vie trop menue.* Combien nos représentans ont ennobli cette idée ! ils nous feront certainement chérir les pendules à secondes ; & si elles pouvoient se subdiviser, nous le préférerions encore, nous devrions à notre sénat ce nouveau bienfait que nous ajouterions avec joie à la nombreuse liste de ceux que nous tenons déja d'eux.

Quelques paragraphes des quatre repas ayant été consacrés à l'éloge de M. le marquis de la Fayette, leur supplément peut & doit s'occuper aussi de ce général citoyen : on y lira sans doute avec plaisir une correspondance qui fait autant d'honneur à ce héros qu'à la municipalité qui l'a consulté.

Lettre de la municipalité de Rambouillet à M. le marquis de la Fayette.

ILLUSTRE GÉNÉRAL,

Les citoyens actifs de la communauté de

Rambouillet, extraordinairement assemblés hier, ont unanimement arrêté qu'avant de procéder à l'élection du maire & des officiers municipaux dudit lieu, conformémen taux décrets de l'auguste assemblée nationale, il vous seroit adressé une lettre par l'ancienne municipalité, qui doit avoir pour objet de vous consulter sur un projet qu'ils ont conçu, mais qu'ils n'osent exécuter sans avoir reçu préalablement votre avis; c'est pour nous conformer à cette volonté unanimement exprimée, que nous avons l'honneur de vous écrire.

Vous le savez, illustre général, le bon *roi des François* est notre seigneur particulier; quand nous disons notre seigneur, ce n'est pas que nous ne sachions bien qu'il n'y a plus de seigneur; & à cet égard, pour qu'on ne nous crut pas moins bien instruits que les autres, nous avons tué son gibier & coupé ses bois; nous n'avons point abattus ses girouettes ni brûlé ses archives, parce que cette mode-là n'est pas encore venue dans notre pays; mais toujours est-il que ce bon roi est le plus grand propriétaire de notre paroisse; & comme nous savons qu'il s'est employé de tout son cœur pour nous faire avoir un district, qu'on a cependant donné à MM. de Dourdan; (ce

que nous ne lui reprochons pas, parce que nous ſavons qu'il s'eſt bien montré pour ça) d'ailleurs, comme il a obtenu pour nous, par forme de compenſation, le tribunal du diſtrict, nous deſirerions lui en témoigner notre ſatisfaction; & comme il s'en préſente une occaſion qui nous paroît favorable, nous nous empreſſons de la ſaiſir; nous ſommes convaincus qu'il obtiendra dans notre communauté la pluralité des voix pour la mairie. Il y avoit bien quelques eſprits récalcitrans; mais nous leur avons fait entrevoir qu'il valoit mieux s'entendre que de ſe diviſer; & puis ce pauvre cher roi a fait bien des pertes; beaucoup de gens aſſurent que c'eſt pour le mieux; & que ce qu'il y a de plus beau pour un ſouverain, eſt de regner ſur un peuple libre : cela peut être; mais enfin on ne diſconviendra pas avec nous qu'il eſt gêné pour le moment : il aimoit la chaſſe; il faiſoit beaucoup d'exercice, aujourd'hui il eſt toujours renfermé : on dit qu'on va vendre une partie de ſes biens pour payer ſes dettes; quant à cela nous lui ſavons bon gré d'avoir conſervé Rambouillet; car nous l'aimons mieux qu'un Genevois, un Hollandois ou un agioteur de change; & qui ſait peut-être ce M. l'évêque d'Autun nous eût envoyé là

une ſynagogue de Juifs; & nous n'aimerions pas ça, ça gâteroit notre jeuneſſe, & nous uſureroit; & puis, quoiqu'on nous diſe qu'un M. Roederer a décidé que nous n'aurions plus que dix-huit évêques, ſept cents curés, & une ſeule meſſe chaque dimanche, encore nous la faut-il bonne; car nous aimons encore notre dieu; & nous ne pourrons jamais voir de bon œil ceux qui l'ont crucifié; en un mot, nous voyons bien que le roi eſt bien plus qu'il n'étoit, puiſque l'aſſemblée nationale, qui ne ſe trompe jamais, l'a dit; mais nous croyons que dans la circonſtance il ne dédaignera pas la place que nous voulons lui offrir; car on dit qu'il n'y a plus de ſûreté que dans ces places de municipalités; d'ailleurs ne venons-nous pas de lire dans l'éloquente adreſſe que l'aſſemblée nationale vient d'envoyer aux François, *que nous ſommes la nation, que nous ſommes la loi, & que le roi eſt le gardien de cette loi*, c'eſt-à-dire notre gardien; & s'il eſt le gardien de tout le monde, il ne lui en coûtera pas davantage de nous garder plus particuliérement, cela ne laiſſera pas que d'être honorable pour nous; mais avant de procéder à cette nomination, nous voudrions être bien ſûrs de n'être pas refuſés;

car ce ſeroit un grand affront pour la mairie de notre ville, ſi elle n'étoit pas acceptée. Veuillez donc bien, illuſtre général, le preſſentir là-deſſus, & votre réponſe réglera notre conduite.

Nous avons l'honneur d'être, avec le reſpect dû à vos qualités éminentes & à votre pas patriotiſme,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs les officiers municipaux & comité permanent de Rambouillet.

RÉPONSE DE M. LE MARQUIS DE LA FAVETTE A MM. LES OFFIERS MUNICIPAUX DE RAMBOUILLET.

Citoyens, mes compatriotes, mes freres,

J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire; je ne puis que donner à vos ſentimens patriotiques tous les éloges qu'ils méritent; mais je ſuis un peu embarraſſé de la réponſe que je puis & dois faire à la queſtion principale ſur laquelle vous voulez bien me conſulter; il a été agité, il y a quelques jours, dans l'auguſte aſſemblée de la nation, une queſtion à-peu-près du même genre; car votre

franchiſe néceſſite la mienne, & je ne puis vous diſſimuler que la tranſlation qui a eu lieu le 5 octobre, & qui a rendu à la bonne ville de Paris la poſſeſſion de ſon roi, de quelque nom qu'on veuille le décorer, n'eſt autre choſe qu'un décret de priſe de corps mis à exécution; mais un décret n'eſt pas un jugement, & dès-lors il ne peut, ſelon mon opinion, empêcher un citoyen d'exercer les fonctions de citoyen actif: dans ce cas vous pourrez inconteſtablement donner à votre ci-devant ſeigneur la marque vraiement flatteuſe de reſpect, de dévouement & d'eſtime que vous lui préparez; mais l'aſſemblée ayant jugé a propos d'ajourner cette queſtion qui a été, comme je viens de vous le dire, agitée dans ſon ſein ces jours derniers, je ne prendrai pas ſur moi de la décider; & comme je connois les principes de votre bon roi, je ſuis convaincu qu'il ne ſe déterminera accepter votre offre, quelque ſéduiſante qu'elle ſoit, que lorſque ſes *mentors* naturels, les repréſentans de la nation, l'y auront autoriſé par une déciſion ſolemnelle qu'il aura duement ſanctionnée, n'ayant, en aucun cas, l'initiative de la loi.

Dès que je ſerai en état de vous faire une réponſe plus poſitive, j'aurai l'honneur de vous

l'adreſſer ; recevez en attendant l'aſſurance des ſentimens fraternels qui m'uniſſent à vous.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé LA FAYETTE.

J'ai imaginé auſſi qu'une eſpece d'application de la fable de la Fontaine, qui a pour titre : *les animaux malades de la peſte*, auroit un ſuccès de circonſtance : je l'offre au lecteur telle qu'elle m'a été envoyée.

IMITATION de la premiere fable du livre ſeptieme des fables de la Fontaine.

Les animaux malades de la peſte.

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en ſa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,

Le déficit enfin, ce tréſor de la nation, ainſi que l'ont ſi ſagement & ſi clairement dénommé les comte de Mirabeau, abbé Sieyes, & autres régénérateurs de l'empire françois ; mais que j'appelle la peſte, moi, ainſi que le bon la Fontaine, parce qu'il *faut l'appeller par ſon nom.*

Faiſoit aux bons François *la guerre ;*

Ils ne mouroient pas tous, mais tous étoient frappés ;
On n'en voyoit point d'occupés
A chercher le ſoutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitoit leur envie ;
Ni loups, ni renards n'épioient
La douce & l'innocente proie ;
Les tourterelles ſe fuyoient,
Plus d'amour, partant, plus de joie.

Pour parler plus correctement, les capitaliſtes trembloient, les miniſtres ne ſavoient à qui entendre, les courtiſans ne demandoient plus rien, & les impôts ne ſe percevoient qu'avec peine & lenteur ; les banquiers n'agiotoient plus, & tout alloit de mal en pis ; quelques philoſophes modernes, aſſociés à de jeunes têtes exaltées & hors de tout calcul, profiterent de la circonſtance, & projetterent dès-lors de détruire *le trône par la ſédition, & l'autel par l'athéiſme ;* les états-généraux s'aſſemblerent, le tiers-état eut la double repréſentation, & conſéquemment la prépondérance ; *Chapelier tint conſeil, & dit : Mes chers amis,*

Je crois que le ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune ;
Que le plus coupable de nous

Se ſacrifie aux traits du céleſte courroux,
Peut-être il obtiendra la guériſon commune ;
L'hiſtoire nons apprend qu'en de tels accidens
On fait de pareils dévouemens ;
Ne nous flattons donc point, voyons ſans indulgence
L'état de notre conſcience :
Pour moi, ſatisfaiſant mes appétits gloutons,
J'ai dévoré force moutons.
Que m'avoient ils fait ? Nulle offenſe :
Même il m'eſt arrivé quelquefois de manger.

LE BERGER.

Je me dévouerai donc, s'il le faut ; mais je penſe
Qu'il eſt bon que chacun s'accuſe ainſi que moi ;
Car on doit ſouhaiter, ſelon toute juſtice,
Que le plus coupable périſſe.

Ceci eſt un peu métaphorique, mais on a mieux aimé conſerver le texte du bon la Fontaine, & ſes vers doux & aiſés, que de leur ſubſtituer une proſe gênée par des détails qui feroient frémir :

Sire, dit d'Ai . . . n, *vous êtes trop bon roi,*
Vos ſcrupules font voir trop de délicateſſe ;
Eh ! bien, manger moutons, canaille, ſotte eſpece
Eſt-ce un péché ? Non, non ; vous leur fîtes, ſeigneur,

En les croquant, beaucoup d'honneur ;
Et quant au berger, l'on peut dire
Qu'il étoit digne de tous maux,
Etant de ces gens-là, qui, sur les animaux,
Se font un chimérique empire ;
Ainsi dit d'Ai . . . n, *& flatteurs d'applaudir,*
On n'osa trop approfondir,
Des L....th & de C.... de B.... e, de M.... & de R....r,
Et sur-tout de Mir.... *ni des autres puissances,*
Les moins pardonnables offenses ;
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun étoient de petits saints.

Les évêques, les abbés commendataires, les moines & les curés riches vinrent à leur tour; & le clergé en corps dit : J'ai souvenance

Qu'en un pré de moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, & je pense,
Quelque diable me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue ;
Je n'en avois aucun droit, puisqu'il faut parler net :
A ces mots on cria haro sur le CLERGÉ.

Ce pauvre clergé ne s'étoit cependant rendu à l'assemblée générale que sur l'invitation de Me Aliboron Target, qui lui avoit juré qu'on respecteroit ses personnes & ses propriétés, &

néanmoins MM. Chaſſet, la Cote, Treilhard, & autres *loups quelque peu clercs*, prouverent par leur harangue

Qu'il falloit dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venoit tout le mal;
Sa pécadille fut jugée un cas pendable;
Etre riche & prélat, quel crime abominable!
Rien que la mort n'étoit capable
D'expier ſon forfait: on le lui fit bien voir.

Effectivement un décret mit ſes biens à la diſpoſition de la nation, un autre les mit entre les mains des juifs & des uſuriers, ou ce qui revient au même, des banquiers genevois & hollandois; mais ce qu'il y a de pis, c'eſt que le déficit n'eſt ni ne ſera payé que malgré l'honneur & la loyauté françoiſe, ſous la ſauve-garde deſquels on a mis la dette publique, la banqueroute eſt & demeurera faite; & que ce qui eſt arrivé n'eſt rien auprès de ce qui arrivera; auſſi le bon la Fontaine avoit dit :

Selon que vous ſerez puiſſant ou miſérable,
Les jugemens de cour vous feront blanc ou noir.

L'académie des ſciences de Berlin vient de prspoſer un prix extraordinaire. La queſtion

consiste à savoir s'il est entré plus de molécules subtils que de miasmes putride dans la composition de l'assemblée nationale françoise. Le prix sera de deux mille livres : on adressera les mémoires, francs de port, à M. de Condorcet, correspondant de ladite accadémie.

Je me suis endormi en cherchant à m'occuper du plan d'un mémoire que je compte envoyer au concours ; & je dois dire que mon sommeil a été pénible & souvent interrompu : je souhaite qu'il n'en soit pas de même de ceux qui s'endormiront après la lecture de mon coucher.

399